

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19 : CAS POSITIF ALSH COMMUNE DE LA FLOTTE

=====

Pour faire suite au Communiqué de presse du 27 novembre 2021, vous informant qu'un cas positif de Covid-19 avait été détecté chez un enfant scolarisé à l'école élémentaire de La Flotte, également inscrit à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), la commune de La Flotte, sur préconisation de l'Agence Régionale de Santé, précise que **seuls les enfants présentant un test négatif à leur arrivée seront accueillis à l'ALSH.**

En outre, ils devront **impérativement porter un masque** en toutes circonstances.

Par ailleurs, des mesures complémentaires seront prises par l'Éducation Nationale.

Le virus circule toujours, la situation se dégrade quotidiennement, nous obligeant à adapter les mesures sanitaires recommandées. C'est pourquoi nous devons rester vigilants et continuer à appliquer les gestes barrières en vigueur.

Merci de votre compréhension.




Jean-Paul HÉRAUDEAU,
Maire de La Flotte